**« Dispositif Accès Apprentissage »**

**Passerelle vers un contrat**

Dates de la formation :

Session 2 :

Du 17 octobre 2016 au 31 décembre 2016

Lieu de formation : Fontenay Sous-Bois

Modalités d’inscription :

*Vous pouvez vous inscrire par le biais de votre conseiller mission locale*

**Les fiches de liaisons doivent être transmises par courrier ou courriel**

Lieu de formation :

**« Com’Tech »**

**Association pour la promotion et la formation des techniques**

**83, Avenue de Neuilly**

**94120 Fontenay Sous-Bois**

Mail : [contact@comtech-formation.org](mailto:contact@comtech-formation.org)

**Pour toutes informations veuillez nous contacter au 01 41 95 04 53**

Coût de la formation :

**Formation prise en charge par le Conseil Régional Ile de France**

**Cette formation de pré-qualification est destinée au** :

* Jeunes âgés de 18 ans ou plus
* Ayant un niveau baccalauréat ou tout diplôme attestant ses compétences liés à l’animation socioculturelle et sportive
* Ayant une pratique dans un domaine d’activités de loisirs

La formation s’appuie sur la pédagogie par objectifs qui permet une individualisation de la formation. Elle comprend trois axes majeurs de travail

1. La connaissance par les stagiaires du secteur professionnel de l’animation
2. La connaissance du métier d’animateur et l’acquisition de compétences professionnelles
3. La réalisation d’un projet collectif aura pour but de mettre les stagiaires en situation d’animateur de leur projet professionnel

**Objectifs de la formation :**

Valider les Tests d’Exigences aux préalables (TEP) à l’entrée en formation BPJEPS LTP

- Etre capable de communiquer dans les différentes situations de la vie professionnelle

- Etre capable de préparer et animer une séance, gérer un groupe

- Etre capable de rechercher des informations, d’atteindre un objectif visé

- Etre capable d’animer des activités de loisirs, adapter et évaluer son action

- Rechercher une structure d’alternance pour la période de formation, promouvoir sa candidature dans le cadre d’un contrat d’apprentissage ou autre contrat.

**Débouchés :**

**BPJEPS Loisirs Tous Publics- Animateur Référent Jeux-**

**Les lieux d’exercices**

**Secteur public :**

Municipalités (service enfance : centre de loisirs, accueil périscolaire.

**Secteur privés :**

Associations, clubs sportifs, entreprises, ainsi que les collectivités territoriales.

**Statut des stagiaires et financement de la formation :**

**🡺** Financement de la formation par le Conseil Régional Ile de France

Les jeunes accueillis ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle (avec possibilité d’obtenir une rémunération de l’ASP).

RESPONSABLE DE FORMATION : Claire LECHEVALLIER